

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AE

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'Ouvrage

**Commune de Mallemoisson
04510 MALLEMOISSON**

Objet du marché :

**Rénovation des installations de chauffage et de
ventilation de l'école de Mallemoisson**

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :
Commune de Mallemoisson
Mairie
Place de la République – B.P 28
04 510 MALLEMOISSON

Tél. 04.92.34.65.03
Fax. 04.92.34.77.23
E-mail. accueil@mairiemallemoisson.fr

Objet du marché :
Rénovation des installations de chauffage et de ventilation de l'école de Mallemoisson

Date du marché :		Réservé pour la mention nantissement
Montant H.T. :	€	
TVA 20 % :	€	
Montant T.T.C. :	€	
Imputation ----- -----		

SOMMAIRE

ACTE D'ENGAGEMENT	4
ARTICLE 1 ^{er} : CONTRACTANT	4
ARTICLE 2 ^{ème} : PRIX.....	5
Les modalités éventuelles de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.P. (Art. 3.3).....	5
2.1. Montant du marché	5
2.2. Montant sous-traité	5
2.2.1. Montant sous-traité désigné au marché	5
2.2.2. Montant sous-traité envisagé	6
2.3. Créance présentée en nantissement ou cession.....	6
ARTICLE 3 ^{ème} : DELAIS	7
ARTICLE 4 ^{ème} : PAIEMENTS	7
ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT.....	9
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE	9
ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT.....	11
EN CAS DE VARIANTE DE REGLEMENT	11

ACTE D'ENGAGEMENT

Maîtrise d'œuvre

Bureau d'étude technique EFFICIO

Agence Sud Est

Immeuble « Le Cabridens » 4 avenue Paul Arène

04 200 SISTERON

Tél. 04.92.32.40.23

Mél : ecowatt@be-efficio.fr

Personne habilitée à donner les renseignements

Sous réserve de changement ultérieur par décision du pouvoir adjudicateur :

Madame Emmanuelle MARTIN

Maire de Mallemoisson

Commune de Mallemoisson

Ordonnateur

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MALLEMOISSON

Comptable assignataire des paiements

MONSIEUR LE RECEVEUR PRINCIPAL DE LA VILLE DE DIGNE LES BAINS

Emplacement des travaux

COMMUNE DE MALLEMOISSON

Ecole Communale

ARTICLE 2^{EME} : PRIX

Les modalités éventuelles de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.P. (Art. 3.3).

2.1. Montant du marché

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.4 du C.C.A.P.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire du projet est :

<u>LOT</u> :	Euros	
- montant hors T.V.A. :	Euros	
- T.V.A. au taux de :%, soit	Euros	(en chiffres)
- montant T.V.A. incluse :	Euros	
Soit (en lettres)	Euros	

2.2. Montant sous-traité**2.2.1. Montant sous-traité désigné au marché**

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

<u>LOT</u> :	Euros	
- montant hors T.V.A. :	Euros	} (en chiffres)
- T.V.A. au taux de :%, soit	Euros	
- montant T.V.A. incluse :	Euros	
Soit (en lettres)Euros	

2.2.2. Montant sous-traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	Montant hors T.V.A.	Montant de la T.V.A.	Montant T.V.A. incluse
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
TOTAL			

2.3. Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

----- Euros

(----- Euros)T.V.A. incluse.

ARTICLE 3^{EME} : DELAIS

Les travaux seront exécutés dans un délai de **19 semaines maximum** à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. Ce délai comprend une période de préparation de 3 semaines.

Le candidat pourra toutefois s'engager sur un délai inférieur à celui envisagé par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 4^{EME} : PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.3. du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

du compte ouvert à l'organisme bancaire

- - à
- - au nom de
- - sous le numéro
- - code banque..... code guichet clé

(joindre un RIB ou RIP)

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société (s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup de l'interdiction visées à l'article 45 du nouveau code des marchés publics concernant les liquidations ou les redressements judiciaires, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

[a] Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions visées à l'article 45 du Nouveau Code des Marchés Publics, sont joints au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original	Mention(s) manuscrite(s)
	"lu et approuvé"
à	signature(s) de l'(des) entrepreneur(s)
le	

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant légal de la Collectivité

A le

Le représentant légal de la Collectivité certifie que le présent marché a été transmis au représentant de l'État le

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le

L'entrepreneur/Le mandataire du groupement

.....
.....

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le.....

Par l'entrepreneur/le mandataire du groupement destinataire,

Le(date d'apposition de la signature ci-après)

Pour le représentant légal de la Collectivité

**ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

*Demande d'acceptation d'un sous-traitant et
Conditions de paiement du contrat de sous-traitance*

MARCHE :

- titulaire :
- objet : **Rénovation des installations de chauffage et de ventilation de l'école de Mallemoisson**

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

- nature :
- montant T.V.A. comprise :

SOUS-TRAITANT :

- Raison ou dénomination sociale :
-
- n° d'identité d'établissement (SIRET) :
- n° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (*remplacer, s'il y a lieu, registre du commerce et des sociétés par répertoire des métiers*) :
- adresse :
-
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte) :
-

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

- modalité de calcul et de versement des avances et acomptes :
-
- date (ou mois) d'établissement des prix :
- modalités de variation des prix :
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :
-

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 192 du Code des Marchés Publics :

Madame le MAIRE DE LA COMMUNE DE MALLEMOISSON

- comptable assignataire des paiements :

Monsieur le receveur principal de la Ville de Digne les Bains

**Le représentant légal
De la Collectivité**

**L'entrepreneur
titulaire**

**La mandataire
du groupement**

**ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE VARIANTE DE REGLEMENT**

A – MODE DE REGLEMENT RETENU PAR LE MAITRE DE L'OUVRAGE :
(à remplir obligatoirement)

PAIEMENTS PAR VIREMENTS

Délai de mandatement des acomptes : 30 jours maximum
Délai de mandatement du solde : 30 jours maximum
 Montant de l'offre T.V.A. incluse : €

B – MODE DE REGLEMENT PROPOSE PAR LE CANDIDAT :

PAIEMENTS PAR L.C.R.

Délai d'autorisation d'émettre la L.C.R. : 30 jours maximum

Echéance de paiement proposé par le maître de l'ouvrage : 30 jours
 Montant proposé de l'offre T.V.A. incluse : ----- €

Première échéance de paiement proposée : ----- jours
 Montant proposé de l'offre T.V.A. incluse : ----- €

Deuxième échéance de paiement proposée : ----- jours
 Montant proposé de l'offre T.V.A. incluse : ----- €

A

 Le

signature(s) de (des)
 Entrepreneurs